

Fabien Mangilli
Chemin du Chablais 8
1226 Thônex
079 676 30 72
fabien.mangilli@orange.fr

Thônex, le 16 mars 2024

Parti socialiste genevois
Genève
Par messagerie électronique
candidature@ps-ge.ch

Candidature à l'élection de la Cour des comptes – magistrat titulaire

Monsieur le Président,

C'est avec un très grand enthousiasme que je propose ma candidature au Parti socialiste genevois pour l'élection à la Cour des comptes, en tant que magistrat titulaire.

Titulaire d'une formation juridique (doctorat et brevet d'avocat), je travaille à l'Etat de Genève depuis septembre 2007, d'abord au secrétariat général du Grand Conseil en tant que secrétaire de commission (2007-2013) puis à la chancellerie d'Etat en qualité de directeur des affaires juridiques depuis plus de dix ans. Dans ma fonction actuelle, je suis à la tête d'une équipe de 15 personnes, dont 9 me sont directement subordonnées.

La fonction de magistrat à la Cour des comptes constituerait pour moi une continuité indéniable dans mon parcours et s'inscrirait dans la logique de celui-ci.

La défense des institutions et le bon fonctionnement de l'Etat ont constamment été au cœur de mon activité professionnelle quotidienne depuis plus de 16 ans. Au Grand Conseil, je devais notamment veiller au bon fonctionnement des commissions dont j'avais la charge. A la direction des affaires juridiques, je contribue, avec mon équipe, à la régularité des décisions du Conseil d'Etat. Il m'est aussi demandé de fournir un soutien juridique dans le domaine des droits politiques afin de garantir leur bon exercice. J'assure en outre la surveillance du processus de publication des lois, effectuée par le service de la législation (qui relève de la direction des affaires juridiques). Enfin, je préside le collège spécialisé juridique et j'exerce une activité importante dans le cadre de l'application de la loi sur la protection des données et la transparence (LIPAD).

La participation au travail de la Cour des comptes, dans sa mission d'amélioration de l'action de l'Etat et au service d'une action publique performante, m'intéresserait donc particulièrement. Cet intérêt est d'autant plus fort que ces missions sont en profonde adéquation avec la raison d'être de mes postes au service de l'Etat depuis plus de 16 ans. Bien entendu, le champ d'activité serait plus large et ne se limiterait pas aux seuls aspects juridiques. La perspective de cet élargissement me séduit fortement. Il s'agirait ainsi pour moi de mettre à profit mon expérience juridique et de me baser sur celle-ci, tout en élargissant mon champ d'activité. C'est un défi passionnant.

Il est vrai que ce défi est important! J'entends le relever avec humilité, en me basant d'abord sur le socle de mes connaissances et de mon expérience en droit public, qui seront à n'en pas douter très importantes pour le fonctionnement de la Cour. J'entends ainsi adopter une posture

collégiale et collaborative avec les autres membres de la Cour, dans l'intérêt du bon fonctionnement des institutions. Il s'agit d'ailleurs de ma vision pour appréhender les dossiers, a fortiori en cas de désaccords. Comme je l'ai notamment fait durant ces dix dernières années à la direction des affaires juridiques de la chancellerie, j'entends ainsi privilégier l'écoute et la prise en compte des différents avis avant de prendre une décision et d'en assumer la responsabilité. Décider, prendre ses responsabilités et les assumer, mais en concertation et dans un esprit collaboratif.

C'est également cette approche que j'aimerais apporter au fonctionnement de la Cour des comptes dans ses rapports avec les entités faisant l'objet des contrôles. Je souhaiterais tout d'abord favoriser une démarche d'accompagnement, même si je suis bien conscient que la Cour est amenée à mettre en évidence des dysfonctionnements. J'estime qu'il est possible de trouver un équilibre entre les différentes postures, dans la recherche de la défense de l'intérêt général. C'est cet équilibre que j'entends privilégier.

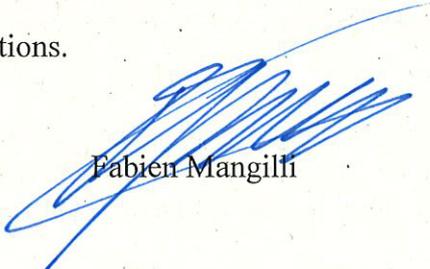
Mon activité actuelle consiste à veiller à la régularité des travaux d'une institution (le pouvoir exécutif cantonal) et à son bon fonctionnement, sous l'angle juridique. Cela passe parfois par la défense de ses prérogatives, par exemple à l'égard du Grand Conseil, ou par la défense judiciaire de l'une de ses décisions. Je l'exerce et l'ai toujours exercée avec pour seul objectif l'intérêt institutionnel de l'Etat et du bien public. C'est ce même esprit d'indépendance qui m'animerait si je devais rejoindre la Cour des comptes. Une action au plus près de ma conscience, dans la poursuite des buts et missions assignés à la Cour par la constitution cantonale et la loi, et toujours dans la recherche de son bon fonctionnement.

Du point de vue de mon engagement politique, j'ai été membre du parti socialiste à Neuchâtel depuis 1996 et élu au conseil général (conseil municipal) de mes deux communes de résidence, respectivement en 1996 et en 2000. J'ai ensuite passé une année à l'étranger et suis venu m'établir à Genève à la fin 2002. Au PS-GE, j'ai notamment co-présidé la commission Europe, puis j'ai mis mon engagement de côté après ma nomination au secrétariat général du Grand Conseil. Mes fonctions à l'Etat impliquent une certaine réserve par rapport à un engagement militant mais mes convictions n'ont jamais changé. Elles ont toujours guidé mes choix professionnels. Et c'est le cas aujourd'hui avec ma proposition de candidature pour l'élection à la Cour des comptes.

J'ai renouvelé mon adhésion au parti dans le contexte de l'élection à la Cour des comptes. Cela dit, j'ai la conviction que l'institution ne doit pas être politisée outre mesure par ses membres, ce que prévoit d'ailleurs sa charte. Il en va ainsi à mon sens de sa crédibilité.

Exercer la fonction de magistrat à la Cour des comptes représente véritablement pour moi un très beau défi pour lequel je souhaite m'investir pleinement. Il me paraît constituer une suite cohérente de mon parcours au sein du service public depuis plus de 16 ans. Je souhaiterais ainsi vivement pouvoir mettre mes compétences, mon expérience et mon énergie au service de cette institution.

Je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.



Fabien Mangilli

Annexe: curriculum vitae